Pacte de Marrakech : Bruxelles malheureux de devoir empêcher les pro-pacte de manifester…

écrit par Christine Tasin | 14 décembre 2018

Bah ! Charles Michel a trouvé comment résoudre les problèmes.

Hors de question de laisser faire ce que ses alliés, le Bourgmestre de la Ville, Philippe Close et le Ministre-Président bruxellois, Rudi Vervoort appellent, carrément, une « *marche brune*« … Ben oui, s'opposer à l'immigration c'est forcément appartenir à l'extrême-droite, c'est, -forcément -, être nazi.

Ils évoquent même « le déferlement de haine »… Ben oui, ne pas vouloir d'immigration fait de nous des haineux à interdire, à enfermer bientôt. Evidemment. Les problèmes d'immigration les rendent hystériques, prêts à tout…

Drôle de conception de la liberté d'expression chez les Wallons…

Les dirigeants dhimmis se sentent même obligés d'interdire de fait, toutes les autres manifestations y compris celles prévues en faveur du Pacte de Marrakech. Ça leur fend le

coeur… mais imaginez que des anti-Pacte se fassent passer pour des pro et parviennent à rassembler un groupe assez important pour faire leur marche prévue ?

Impossible de prendre ce risque… Cachez cette marche brune dans les rues de Bruxelles…

Et puis, cerise sur le gâteau, des fois que des Gilets Jaunes anti-Marrakech ne suivent le modèle français… Et face aux activistes écolos, ça pourrait en effet faire mal…

On peut supposer que le traître qui a couru signer à Marrakech a une peur bleue devoir le débat dégénérer dans la rue après avoir fait exploser la coalition au pouvoir.

http://resistancerepublicaine.com/2018/12/09/le-pacte-de-marrakech-fait-exploser-la-coalition-belge-mais-cest-juste-une-formalite-quils-disent/

La Région de Bruxelles-Capitale va prendre un arrêté d'interdiction de toute manifestation sur l'ensemble du territoire régional bruxellois ce dimanche, explique le communiqué de la Région. Cette décision s'explique par l'organisation d'une manifestation importante programmée ce dimanche à l'initiative de mouvements d'extrême droite afin de protester contre la signature par la Belgique du Pacte Global pour les Migrations à Marrakech.

La décision a été prise suite à un Conseil Régional de Sécurité au cours duquel le Bourgmestre de la Ville de Bruxelles Philippe Close a fait part de son intention d'interdire la manifestation d'extrême droite prévue ce dimanche sur son territoire. Les informations opérationnelles délivrées par la Zone de Police Bruxelles-Capitale Ixelles indiquaient que la manifestation aurait pu se propager à d'autres zones de la région.

Le Bourgmestre de la Ville, Philippe Close, et le Ministre-Président bruxellois, Rudi Vervoort indiquent qu' » *il est hors de question de laisser une marche brune se dérouler à Bruxelles* « . Philippe Close explique à notre micro: « *Le Mouvement d'extrême droite flamand Schield en Vrienden a introduit une demande là dessus et vu le déferlement de haine, les risques de contre-manifestation et de graves incidents à Bruxelles, nous en avons discuté ce mardi avec les autres bourgmestres bruxellois dans la Commission Régionale de Sécurité et avec le Ministre-Président, nous avons convenu qu'il n'était pas possible d'autoriser une telle manifestation à Bruxelles. Dans les prochaines heures, le Ministre-Président Vervoort va prendre un arrêté d'interdiction pour tout le territoire régional. Je l'en remercie parce que je pense que c'est une décision sage. Bruxelles a besoin de paisibilité ».*

Toutes les manifestations interdites

Cette interdiction aura des conséquences sur d'autres manifestations programmées ce dimanche, vu l'impossibilité de contrôler la sincérité de chacun. *« Le Bourgmestre de la Ville de Bruxelles et le Ministre-Président appellent ces manifestants à se mettre en contact avec les autorités policières pour reprogrammer leur action en toute sérénité »,* indique le communiqué.

Deux autres organisations avaient demandé une autorisation de manifester: l'une pour le pacte des migrations ainsi que des collectifs citoyens et des organisations qui appelaient à un rassemblement pour la justice climatique et sociale devant le 16 rue de la loi, dans la zone neutre. Les manifestations y sont généralement interdites.

https://www.rtbf.be/info/regions/detail_toutes-les-manifestations-interdites-sur-le-territoire-de-bruxelles-ce-dimanche?id=10096567